Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) entra chez moi et trouva un homme avec moi. Il dit alors : " Ô ʿÂ’ishah ! Qui est-ce ? - J’ai répondu : Mon frère de lait. - Il a dit : Ô ʿÂ’ishah ! Regardez bien qui sont vos frères, car ce n’est que la faim qui est la cause de l’allaitement. "

ʿÂ’ishah (qu’Allah l’agrée) relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) entra chez moi et trouva un homme avec moi. Il dit alors : " Ô ʿÂ’ishah ! Qui est-ce ? - J’ai répondu : Mon frère de lait. - Il a dit : Ô ʿÂ’ishah ! Regardez bien qui sont vos frères, car ce n’est que la faim qui est la cause de l’allaitement. " »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Un jour, le Prophète (sur lui la paix et le salut) entra chez ʿÂ’ishah et y trouva son frère de lait (dont il ignorait l’existence). Là, on put voir sur son visage qu’il désapprouvait cette situation et ressentait de la jalousie. ʿÂ’ishah comprit ce qui le dérangeait et l’informa que l’homme était son frère de lait. Il dit alors : « Ô ʿÂ’ishah ! Prenez soin de vérifier la question de l’allaitement, car tout allaitement n’entraîne pas forcément un lien fraternel. » En effet, l’allaitement doit être la cause de la chair qui pousse et des os qui se solidifient et c’est le cas lorsque l’allaitement est pratiqué parce que l’enfant a faim, il a besoin de lait et il ne se nourrit de rien d’autre. Dans ce cas-là, le lait est comme une partie de la nourrice et l’enfant devient comme l’un de ses enfants, ce qui entraîne le lien fraternel. Celui-ci consiste en ce que l'enfant ne puisse épouser ni celle qui l'a allaité, ni sa famille. Ainsi, elle n'a pas à se couvrir devant lui, peut s'isoler et voyager avec lui. Ce lien s'étend aussi au mari de celle qui a allaité [si l'enfant est une fille], leurs enfants, leurs frères [et sœurs], leurs pères et mères.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/6027